amsn
entreprendre pour
la santé au travail

NOTRE OFFRE SOCLE
ACCESSIBLE À TOUS NOS ADHÉRENTS

Votre adhésion vous ouvre la porte à de nombreux services !

L'amSn aide les entreprises à intégrer la prévention des risques professionnels dans leur stratégie, en favorisant l'émergence d'une culture de prévention solide, en accord avec un cadre législatif et réglementaire en évolution. Notre offre repose sur trois piliers qui vous permettra de bâtir votre propre culture de prévention.

Prévenir les risques professionnels

Le chef d'entreprise et ses salariés sont accompagnés pour évaluer les risques, définir un plan d'action de prévention et mettre en place des interventions et des sensibilisations adaptées.

Aide à l'évaluation des risques
Création et mise à jour du Document Unique
Visite et fiche d'entreprise

Actions de sensibilisations collectives à la prévention des risques professionnels
Ateliers pratiques
supports d'information

Actions en milieu de travail
Conseils et interventions pour réduire les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles
Prévention des TMS et des RPS
Analyse des fiches de données de sécurité, etc.

Conseils en ergonomie
Etudes de postes

Intervention suite à un événement grave

Assurer le suivi de l'état de santé

Le suivi de la santé de chaque salarié est assuré tout au long de son parcours professionnel par un médecin du travail et/ou un infirmier en santé au travail à différents moments de leur vie active.

Visite d'embauche
Suivi périodique
Visite à la demande
Visite de reprise après un arrêt de travail
Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt
Visite de pré-reprise pendant l'arrêt de travail
Visite de mi-carrière
Suivi post-exposition : la visite de fin de carrière
Participation aux campagnes de vaccination

Prévenir la désinsertion professionnelle

À tout moment, un problème de santé ou un accident peut survenir, pouvant entraîner une inaptitude totale ou partielle. Notre service met en place des dispositifs spécialisés pour prévenir la désinsertion professionnelle.

Une cellule permanente, dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle

Accompagnement de l'employeur, dans une situation où un salarié est concerné par un risque de désinsertion professionnelle.

Accompagnement des salariés après une absence prolongée pour faciliter leur retour à l'emploi, en collaboration avec le médecin du travail et l'employeur.

santé dirigeant

En tant que dirigeant, vous avez accès à un suivi médical personnalisé.
Découvrez notre parcours santé, conçu pour vous offrir un bilan médical complet, avec une synthèse détaillée de votre état de santé en lien avec votre activité professionnelle.

Création amSn Septembre 2024